



Communiqué de presse

Personnes âgées : l'action de la Meurthe-et-Moselle à l'honneur à l'Élysée ce mardi 4 octobre 2016

Mathieu Klein, président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, conduira ce mardi 4 octobre 2016 à l'Élysée une délégation d'acteurs des politiques de l'autonomie en Meurthe-et-Moselle. L'action conduite sous l'impulsion du conseil départemental en matière d'adaptation de la société au vieillissement est reconnue au niveau national. La Meurthe-et-Moselle représentera les Départements de France.

Une manifestation est en effet organisée ce mardi 4 octobre 2016 autour de la mise en œuvre de la loi Adaptation de la société au vieillissement, de la semaine bleue et de la publication d'une enquête du magazine « Notre temps » sur les territoires où il fait bon vivre et bien vieillir.

A cette occasion, le Président de la République a souhaité inviter Mathieu Klein pour représenter la mobilisation des départements, chef de file des politiques de l'autonomie dans la mise en œuvre de cette loi, adoptée en décembre 2015.

La Meurthe-et-Moselle mettra à l'honneur ce qui fait sa marque de fabrique : le partenariat et les nombreuses collaborations qui se mettent en œuvre dans les territoires.

Annie Silvestri, vice-présidente du conseil départemental en charge de l'autonomie, Marie-Thérèse Andreux, membre active du CODERPA et du futur Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), Eliane Abraham médecin coordonnateur du réseau gériatrique G. Cuny, Lucie Mrovca, présidente de l'ADMR54, et Erwan Salque, cadre chez Pharmagest, l'un des acteurs du développement de la filière silver économie en Meurthe-et-Moselle feront partie de la délégation.

La Meurthe-et-Moselle est un département pilote particulièrement impliqué dans la préfiguration de la loi, notamment dans deux cadres :

1. La conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie et la lutte contre l'isolement. Le département en assure la présidence. Cette action est organisée avec l'agence régionale de la santé (ARS). Cette conférence réunit les acteurs de la prévention de la perte d'autonomie. Elle financera après appel à projets

pour 1,1 M€ des actions d'associations ou de services en faveur de la prévention de la perte d'autonomie et pour 500 000 € les actions de prévention perte autonomie dans les foyers logements de Meurthe-et-Moselle, rebaptisés pour l'occasion résidence autonomie.

2. La Meurthe-et-Moselle est également pionnière en matière pour la revalorisation de l'allocation APA : une hausse des plans d'aides aux personnes et une baisse des reste à charge dans les services d'aide à domicile ont permis à 8 000 personnes âgées d'être mieux aidées.

Didier Jacquot
Relations presse CD54
03 83 94 54 74 – 06 03 22 20 58